

Rémi Cardon



SÉNATEUR DE LA SOMME

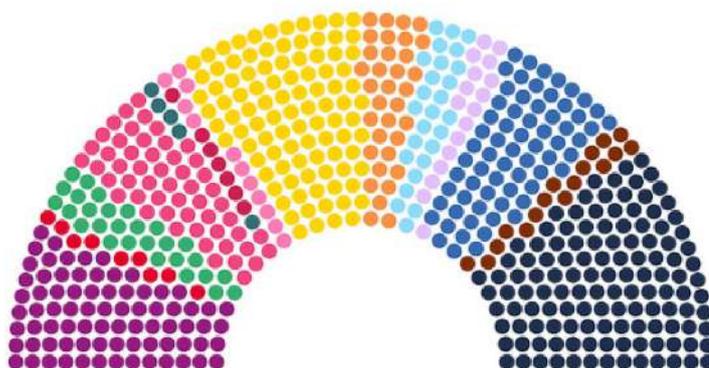


8 juillet 2024

Lettre d'information de votre sénateur

n°14

Le Front Républicain l'emporte



Après la dissolution de l'Assemblée nationale, pari aussi soudain qu'irresponsable du Président de la République, notre pays entre dans une séquence inédite. Si l'incertitude règne encore à l'heure où j'écris ces mots sur le forme que prendra le prochain Gouvernement, nous pouvons d'ores et déjà tirer quelques leçons de ce scrutin.

Et, si le pire a été évité, je ne peux pas minorer la progression de l'extrême-droite. En Picardie, la chute est rude. Le RN compte désormais 13 députés sur 17, soit 5 de plus qu'en 2022. Dans la Somme, un troisième député RN a été élu malgré son parachutage et sa méconnaissance totale du territoire. Les élus locaux sont pour la grande majorité sous le choc, totalement hébétés. Que faire quand une majorité de sa population a choisi un député à ce point éloigné de ses valeurs, et comment travailler avec lui ? Sur le terrain, les élus, qui œuvrent au quotidien à l'intérêt général, perçoivent et entendent la colère et le sentiment de déclassement voire de relégation de leur population. Ils comprennent donc le vent de *dégagisme*

et la volonté de *faire tomber* ceux qui nous gouvernent. Mais plusieurs d'entre eux que j'ai eu l'occasion de rencontrer entre les deux tours ont évoqué le côté « irrationnel » que peut représenter un vote aussi massif pour le Rassemblement national sur notre territoire.

Nous pouvons nous hasarder à quelques explications même si des questionnements demeurent. Bien sûr, les xénophobes restent acquis à ce parti d'extrême droite, mais le Rassemblement national a su séduire bon nombre de laborieux qui ont du mal à boucler les fins de mois et qui perçoivent les plus malheureux qu'eux comme des profiteurs. Le RN assemble in fine un électorat de droite et un autre traditionnellement de gauche. Irréconciliables en théorie, ils ont pour seul point commun d'avoir le sentiment d'être incompris. Si les élus locaux se défendent bien souvent de faire de la politique, je remercie et félicite celles ceux qui ont fait preuve d'un certain courage à sortir de leur réserve en appelant au front républicain. C'est la somme de toutes ces prises de position en

faveur de la République qui a permis de sauver notre démocratie et nos valeurs du naufrage.

Avec une majorité relative acquise au Nouveau Front Populaire, j'ose croire que nous entrons dans une période d'espoir pour une grande partie de la population. Mais la tâche à accomplir est immense et nous devons faire preuve de responsabilité pour ressouder un pays plus que jamais fragmenté.

Il reste à refonder un projet collectif pour notre pays et proposer l'alternative que les français attendent depuis 7 ans avec en son coeur les services publics, l'éducation, la santé et les collectivités locales. Je m'y emploierai avec toute mon énergie et le ferai dans la clarté et avec l'esprit de responsabilité qu'exige ce moment de l'Histoire de notre pays.

Rémi CARDON



PAGE 2

Comment
peut-on être
élu ?



PAGE 3

Les
Territoires
d'industrie
en question



PAGE 4

Le ZAN
ne se fera pas
hors sol

Lorsque les meublés de tourisme menacent les logements permanents

La proposition de loi visant à remédier aux déséquilibres du marché locatif, dite « proposition de loi Airbnb », a été adoptée au Sénat le 21 mai 2024. La dissolution de l'Assemblée nationale le 9 juin suivant est malheureusement venue suspendre un texte bénéfique pour notre territoire.

Ce texte transpartisan, initié par le groupe socialiste, aurait enfin permis de réguler le marché des meublés touristiques en donnant du pouvoir aux maires et en s'attaquant à une niche fiscale abusive. J'en avais fait un de mes combats à Paris en déposant, dès le mois de février 2023, une proposition de loi allant dans ce sens.

A l'heure actuelle, toujours favorisée par une fiscalité très avantageuse, l'explosion des locations des meublés de tourisme du type Airbnb provoque une pénurie de logement et de loyers abordables dans les zones touristiques, en bord de mer et dans les grandes villes.

Notre territoire est lui aussi touché par ce phénomène, et vous êtes nombreux à être confrontés à un marché locatif de plus en plus étriqué pour loger vos habitants.

Le texte adopté au Sénat aurait permis d'inciter à la location longue durée et de mieux réguler la prolifération des résidences secondaires dans les villes les plus touchées par ce phénomène, en donnant la possibilité (i) aux élus locaux de réserver les constructions nouvelles dans certains quartiers aux seules résidences principales, et (ii) à toutes les communes de mettre en œuvre un règlement d'autorisation de changement d'usage, et

de préserver les meublés classés, dont les gîtes ruraux classés avec un abattement plus favorable. Aussi, ce texte aurait apporté une meilleure harmonisation à terme des exigences de performances énergétiques des différents types de logements en locations.

Si ce texte n'est aujourd'hui plus d'actualité compte-tenu de la mise à l'arrêt du Parlement, vous pouvez compter sur moi pour remettre le sujet à l'ordre du jour dès le début de la nouvelle législature. Il s'agit là d'un enjeu fort de justice fiscale et de cohésion des territoires pour un logement digne et durable dans le département.

Evaluation du programme Territoires d'industrie

J'ai eu l'opportunité et l'honneur d'être nommé co-rapporteur de cette mission d'information qui s'inscrit dans la stratégie de la France pour la réindustrialisation du pays. Malgré la dissolution de l'Assemblée nationale et la suspension des travaux législatifs au Sénat, l'activité parlementaire ne s'arrête pas complètement pour moi.

Dans la mesure où je suis rapporteur pour une mission d'information sur l'évaluation des territoires d'industrie en France, à l'heure où je vous écris, nous avons commencé les auditions des différents acteurs nationaux qui pilotent le programme.

Nous allons poursuivre ces auditions jusqu'à la fin du mois de juillet, et j'ai le plaisir de vous annoncer que la Somme a été sélectionnée par la Mission d'information pour une visite de terrain qui aura lieu le vendredi 12 juillet. C'est donc avec joie que je recevrai mes collègues rapporteurs (Anne-Catherine Loisier et Martine Berthet) à domicile pour que nous puissions rencontrer les acteurs locaux qui font vivre ce programme.

Le but de cette Mission d'information est de juger de l'efficacité du programme dans l'objectif de réindustrialisation de la France en matière d'aide financière aux entreprises et en ingénierie, de décarbonation de notre

industrie et d'impact sur l'emploi dans le territoire.

Le programme Territoire d'industrie dans la Somme correspond à 3 territoires labélisés (cf. carte ci-après) qui bénéficient, d'une part, d'un chef de projet pour accélérer le développement des projets locaux et, d'autre part, d'une offre d'ingénierie renforcée mise à disposition par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).

La Somme, par son identité industrielle forte et la nécessité absolue d'une réindustrialisation de son territoire, est un département idéal pour évaluer et faire prospérer ce programme Territoire d'industrie s'il venait à montrer sa pleine efficacité. Au-delà de son évaluation, nous serons également présents pour formuler des pistes d'amélioration et de réflexion pour l'avenir.

Je profite d'ailleurs de cette newsletter pour en faire appel à vous, chers élus locaux. Si dans votre commune ou dans votre intercommunalité, vous êtes amenés à traiter avec les entreprises de votre secteur qui bénéficient du programme Territoire d'industrie, nous serions preneurs de vos retours pour avoir le point de vue des élus de terrain sur ce dispositif et la relation entreprise-élu qui en découle. N'hésitez pas à m'écrire à ce sujet, la mission d'information prendra fin à la rentrée prochaine, nous serions ravis de l'enrichir de vos retours !



L'école d'Humbercourt a visité le Sénat

Comme je m'y étais engagé, nous avons eu le plaisir de recevoir au Sénat, en juin dernier, l'école d'Humbercourt suite au dessin que les enfants ont réalisé pour ma carte de vœux. Je les remercie encore pour leur participation et leur belle proposition sur le thème de la laïcité, l'un des enjeux majeurs pour notre école républicaine. Les enfants étaient ravis de pouvoir visiter le Sénat, et nous sommes toujours très heureux d'ouvrir les portes du Palais du Luxembourg aux jeunes samariens. N'hésitez pas à nous contacter si votre école n'a pas encore eu l'occasion d'organiser une sortie scolaire pour découvrir cette belle institution.





A Hombleux, la géothermie, c'est possible!

J'ai rencontré Eric Lefebvre, maire de Hombleux, afin qu'il nous explique comment sa commune a réussi à mener un projet de géothermie. S'il y est arrivé, pourquoi pas vous?

Vidéo à
retrouver en
replay juste ici :



Atelier Thématique

Le Z.A.N. ne se fera pas hors sol

L'artificialisation des sols atteint un niveau inquiétant au point que les législateurs ont défini, dans le cadre de la loi Climat et Résilience de 2021, un objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) pour 2050 dans le but de préserver nos terres agricoles ainsi que notre biodiversité.

Si l'objectif est noble et n'appelle pas ou peu de critiques, la mise en œuvre d'un tel changement de paradigme n'est pas sans poser problème.

Certains pourraient par facilité demander à renoncer à cet objectif tant il paraît difficile. D'autres pourraient leur répondre de démissionner s'ils sont incompetents. Avant d'arriver à des échanges aussi peu constructifs, il s'agit de s'informer et d'en échanger. En effet, comme pour tout sujet complexe, il s'agit en réalité d'être avant tout extrêmement pondéré.

Nous vous donnons rendez-vous :

➔ **18 juillet 2024,**
à 18h00

Salle André Carpentier à Rivery
Rue Baudrez, 80136

Cet atelier sera suivi d'un pot de l'amitié.



Inscription de préférence via le
formulaire en ligne accessible par
la QR-code ci-contre
OU

en envoyant un courriel à l'adresse
suivante : contact@remicardon.fr



Rémi Cardon



Nouvelle adresse pour ma
permanence parlementaire

Ça continue sur remicardon.fr

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à visiter le site internet, vous y retrouverez nos dossiers complets ainsi que nos fiches conseils et des bons plans pour vos collectivités.

Pour ne rien manquer,
Inscrivez-vous à la newsletter !



- Dans la Somme : 33 rue Roger Salengro - 80450 Camon
- Au Sénat : 15 rue de Vaugirard - 75291 Paris CEDEX 6

Je reçois sur rendez-vous à ma permanence parlementaire à Camon. Pour tout renseignement, merci de contacter mes collaborateurs à :

contact@remicardon.fr